

ASSEMBLÉE NATIONALE

21 novembre 2020

AMÉLIORANT LE SYSTÈME DE SANTÉ - (N° 3470)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AS282

présenté par
Mme Rist, rapporteure

ARTICLE 14

Au début de la seconde phrase de l'alinéa 1, substituer aux mots :

« À ce titre, elle met en place »

les mots :

« Cette plateforme déploie ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision rédactionnelle.